

LES ANNONCES DE LA SEINE

Jeudi 18 juin 2009 - Numéro 38 - 1,15 Euro - 90^e année



D.R.

VIE DU DROIT

Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité Rapport annuel 2008..... 2

Association des Secrétaires de la Conférence du Barreau du Val-de-Marne..... 13

Un sage parmi les sages par Laura Nakic..... 14
Un outil de sauvegarde des droits de la défense par Jean-William Vézinet..... 10

AGENDA..... 10

DOCTRINE

Médiation civile et commerciale
Vraisemblance de la nature institutionnelle de la Convention de médiation en matière civile et commerciale par Maurice-Antoine Lafortune..... 11

ANNONCES LEGALES..... 16

JURISPRUDENCE..... 23

EUROPE

Vers une justice européenne à l'Université de Prague par Yves Laurin..... 15

Cercle des Européens - Cinquième anniversaire..... 24

Le quatrième rapport annuel de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE), a été remis le 13 mai 2009 au Palais de l'Élysée par son président Louis Schweitzer, à Nicolas Sarkozy, en présence des membres du Collège.

Cette autorité administrative indépendante instituée par une loi du 30 décembre 2004 est de plus en plus sollicitée puisqu'elle a enregistré en 2008 une augmentation de plus de 25% des réclamations par rapport à l'année précédente. Sur les 7788 réclamations transmises à la Halde, l'emploi reste le premier domaine de saisine avec 50% des réclamations : le déroulement de carrière (38%) l'emporte largement sur l'embauche (12%).

Tout domaine confondu, les discriminations fondées sur l'origine sont, une fois encore, les plus fréquemment dénoncées (29% des réclamations). Viennent ensuite celles relatives à la santé et au handicap (21%), à l'âge (7%), à l'exercice d'une activité syndicale (5%), au sexe (4%), à la situation de famille (3%), à l'orientation sexuelle (3%), aux convictions religieuses (2%), à l'apparence physique (2%), à la grossesse (2%), et enfin aux opinions politiques (1%). Surtout ce sont les avancées significatives obtenues par la Halde qui doivent être soulignées, qu'il s'agisse de décisions de justice face à une réglementation discriminatoire,

de dédommagements, de modifications de lois et de pratiques professionnelles. Elle a notamment démontré le caractère discriminatoire des limites d'âge qui apparaissaient légitimes encore récemment, en obtenant des décisions concrètes : EDF et GDF ont ainsi supprimé les limites d'âge à l'embauche. La fonction publique hospitalière a fait de même pour l'accès à la profession d'infirmier.

La Halde a mis en place un réseau de correspondants locaux afin d'apporter des réponses concrètes plus rapidement. Dotée de 50 correspondants locaux en janvier 2008, la haute autorité administrative souhaite renforcer ce maillage territorial avec un objectif de 125 correspondants locaux à la fin de l'année 2009.

La lutte contre les discriminations et une réelle égalité des chances ne peuvent dépendre uniquement de l'action de la Halde, elles reposent aussi sur la détermination de chacun et sur un changement de comportement de la société. Pour Louis Schweitzer "elles impliquent un volontarisme républicain des pouvoirs publics, des collectivités territoriales, une mobilisation des acteurs économiques et sociaux et des administrations. La crise économique que traverse le monde ne fait que renforcer la nécessité de cette mobilisation." *Jean-René Tancrède*

JOURNAL OFFICIEL D'ANNONCES LÉGALES - INFORMATIONS GÉNÉRALES, JUDICIAIRES ET TECHNIQUES

bi-hebdomadaire habilité pour les départements de Paris, Yvelines, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val de Marne

12, rue Notre-Dame des Victoires - 75002 PARIS - Téléphone : 01.42.60.36.35 - Télécopie : 01.47.03.92.15

Internet : www.annonces-de-la-seine.com - E-mail : as@annonces-de-la-seine.com - as@annonces-de-la-seine.fr

FONDATEUR EN 1919 : RENÉ TANCRÈDE - DIRECTEUR : JEAN-RENÉ TANCRÈDE

Cercle des Européens

Cinquième anniversaire au Palais des Affaires étrangères... et européennes !

17 juin 2009



D.R.

C'est à l'invitation de Bernard Kouchner, que le Cercle des Européens, fondé et présidé par Noëlle Lenoir, a fêté le 17 juin 2009 son 5^{ème} anniversaire dans les salons du Palais des Affaires étrangères... et européennes. En 2004, dans le prolongement de ses deux années passées au poste de ministre déléguée aux Affaires européennes, Noëlle Lenoir avait en effet décidé de poursuivre son engagement européen en créant ce club de réflexion. Formé de décideurs de haut niveau, tous fortement concernés par les questions européennes *"essentiels à la maîtrise de notre avenir"*, le Cercle anime un réseau international et européen qui l'amène à avoir des interlocuteurs dans tous les pays européens et bien entendu dans les institutions communautaires elles-mêmes.

A l'image de ce qui fonde la spécificité du Cercle dans le paysage des *think tanks* européens, cette cérémonie a rassemblé un parterre de personnalités : ministres et anciens ministres français et d'autres pays, parlementaires nationaux et européens, chefs d'entreprise, universitaires, juristes, journalistes ou représentants du milieu associatif européen. Parmi ces invités de marque, plusieurs femmes ayant bâti l'Europe étaient à l'honneur. Outre Noëlle Lenoir, étaient présentes en effet Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat chargée du Commerce extérieur et ancienne présidente du Mouvement européen, Catherine Lalumière, présidente de la Maison de l'Europe de Paris, ancienne secrétaire générale du Conseil de l'Europe et ancienne ministre, ainsi que Nicole Fontaine, également ancienne ministre et ancienne députée européenne et, à ce titre, l'une des deux

seules femmes avec Simone Veil, à avoir présidé le Parlement européen. Invitées par Noëlle Lenoir à prendre la parole, ces trois personnalités ont salué la qualité et la liberté de ton des débats organisés par le Cercle. Tout en relevant le taux d'abstention aux élections européennes du 7 juin 2009, elles ont souligné que l'Europe était une entité politique incontournable et envisagée comme telle par les autres pays, que son modèle était regardé dans le monde entier et que les sujets qu'elle traitait touchaient de plus en plus directement les citoyens, de l'euro au tarif des communications mobiles en passant par l'environnement, la santé, la solidarité ou les libertés. L'incompréhension de l'opinion publique est le plus souvent le résultat d'un manque de connaissance sur l'Europe. La conclusion étant qu'il faut parler d'Europe, dire la vérité sur l'Europe, expliquer l'Europe et le mode de fonctionnement de son marché fondé sur le droit. Le thème du droit et de l'économie, de la régulation des marchés financiers ou de la dérégulation, est bien en effet au cœur du projet européen.

Cette cérémonie était l'occasion de revenir, à travers notamment un reportage photographique, sur l'histoire déjà nourrie du Cercle des Européens qui durant ses cinq années d'existence a vu se succéder à sa tribune des invités aussi prestigieux par exemple que Hans Gert Pötering, président du Parlement européen, Neelie Kroes, commissaire chargée de la Concurrence, Michel Barnier, ministre de l'Agriculture et de la Pêche, ancien commissaire chargé de la Politique régionale, Roselyne Bachelot, ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports,

Viviane Reding, commissaire responsable de la Société de l'information et des médias, Jean-Pierre Jouyet, secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, Enrique Baron Crespo, député européen, ancien président du Parlement européen, Craig Stapleton, ambassadeur des Etats-Unis en France, Laurence Parisot, présidente du MEDEF, Ernest-Antoine Seillière, président de BusinessEurope, Jean-Claude Mailly, secrétaire général de Force ouvrière, Dalia Grybauskaitė, commissaire chargée de la Programmation financière et du Budget, devenue en juin 2009 chef de l'Etat en Lituanie, Ana Palacio, ancienne ministre des Affaires étrangères espagnole, Jean Lemierre, président de la Banque européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), Jacques Barrot, commissaire aux Transports, Louis Michel, commissaire au Développement et à l'Humanitaire, Joaquín Almunia, commissaire chargé des Affaires économiques et monétaires, Jean-Claude Trichet, président de la Banque centrale européenne, ou encore Nicolas Sarkozy, alors président de l'UMP et ministre d'Etat ; à ces rendez-vous du Cercle, se sont ajoutées les Rencontres de l'Europe en partenariat avec l'Institut de l'Europe d'HEC, qui ont permis d'accueillir Romano Prodi, premier ministre italien, ancien président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, président de la Commission européenne et Valéry Giscard d'Estaing, ancien Président de la République.

A l'aube d'une nouvelle législature du Parlement européen dont les enjeux s'annoncent cruciaux, qu'il s'agisse de la lutte contre le réchauffement climatique, de la refondation du système financier mondial, de la suite du processus d'élargissement, de la consolidation d'une politique étrangère européenne, etc., Noëlle Lenoir a présenté un film, réalisé en partenariat avec Fenêtre sur l'Europe, sur des extraits d'une série d'interviews de députés européens parmi les plus influents, de manière à rendre vivant un mandat électif par trop souvent méconnu et de rendre compte du travail d'une institution parlementaire unique et qui est certainement la grande gagnante des changements apportés par le traité de Lisbonne lorsqu'il entrera en vigueur. Ce film se veut une manière de fêter, avec celui du Cercle, un autre anniversaire, à savoir les trente ans du Parlement européen comme assemblée élue au suffrage universel !

Jean-René Tancreède

Interviews vidéo disponibles en intégralité sur le site des deux associations : www.ceuropeens.org et <http://www.fenetreeurope.com> 2009-442